

élaboré le dimanche 08 mars 2026 à 11h00 par Air Pays de la Loire

à destination des préfets, DREAL, ARS, COZ et AASQA

niveaux de procédures diffusées

	PM10			O3		
	hier	aujourd'hui	demain	hier	aujourd'hui	demain
	07 mars	08 mars	09 mars	07 mars	08 mars	09 mars
44	0	0	0	0	0	0
49	0	0	0	0	0	0
53	0	IR	0	0	0	0
72	0	IR	0	0	0	0
85	0	0	0	0	0	0

PM10 : particules fines

O3 : ozone

légende:

0 : pas de dépassement

IR : procédure d'information et de recommandation

A : procédure d'alerte

PA : procédure d'information allégée sur www.airpl.org

commentaires sur la situation en cours ou prévue

Les concentrations en particules PM10 sont particulièrement élevées aujourd'hui dans le nord de la région (Sarthe et Mayenne) provoquant la mise en œuvre d'une procédure d'information et recommandation pour la journée en cours. Ces particules sont issues pour partie de sable du Sahara mais également des émissions locales. Une baisse des niveaux est attendu en fin de journée avec l'arrivée de pluies. La situation devrait revenir à la normale dès demain.

IMPORTANT

* Ce bulletin de prévision ne doit pas être rediffusé au public.

* Un communiqué d'information «grand public» est diffusé par Air Pays de la Loire, par délégation du préfet, conformément aux arrêtés préfectoraux départementaux relatifs à la gestion des épisodes de pollution de l'air.

*A la fin d'un épisode de pollution, ce bulletin de prévision est émis en faisant apparaître le retour à la normale et vaut alors bulletin de fin d'épisode.

Bulletin diffusé à :

- Préfectures 44, 49, 53, 72, 85

- DREAL, ARS, COZ, AASQA zone ouest